



## Conseil municipal du 23 octobre 2017

Rapport n°2017/3368

Institution d'une redevance de stationnement et fixation des tarifs des nouvelles grilles du stationnement payant sur voirie et des montants du forfait post stationnement

### Amendement

**Déposé par Emmanuel HAMELIN**  
**au nom du groupe Les Républicains & Apparentés – Ensemble pour Lyon**

En page 4 de la délibération :

« Il est proposé de mettre en place un seul forfait post stationnement FPS par zone pour une durée de 10 heures de stationnement (équivalent à une journée de stationnement). Celui-ci remplacera, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'amende de 1<sup>ère</sup> catégorie à 17 euros :

- 60 euros en zone PRESTO
- 35 euros en zone TEMPO. »

Est remplacé par :

« Il est proposé de mettre en place un seul forfait post stationnement FPS de 35 € mais avec une durée variable suivant les zones. Celui-ci remplacera, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'amende de 1<sup>ère</sup> catégorie à 17 euros :

- 5 heures en zone PRESTO
- 10 heures en zone TEMPO. »

En page 5 de la délibération :

La grille tarifaire de la zone PRESTO est remplacée par :

Presto horodateur	Presto paiement dématérialisé
1 € jusqu'à 30 min	1 € jusqu'à 30 min
30 centimes pour 10 minutes jusqu'à 50 minutes	3 centimes par minute jusqu'à 50 minutes
20 centimes pour 5 minutes jusqu'à 60 minutes	4 centimes par minute jusqu'à 60 minutes
0,5 € pour 5 minutes jusqu'à 1h30	10 centimes par minute jusqu'à 1h30
1 € pour 5 minutes jusqu'à 3h00	20 centimes par minutes jusqu'à 3 heures
0,5 € pour 5 minutes jusqu'à 5h00	10 centimes par minute jusqu'à 5h00
Paiement minimum 1,00 €, maximum 35 €	Paiement minimum 1,00 €, maximum 35 €
Durée minimale 30 minutes - durée maximale 5h00	Durée minimale 30 minutes - durée maximale 5h00
Stationnement payant de 9h à 19h	Stationnement payant de 9h à 19h
Stationnement gratuit les dimanches, jours fériés et au mois d'août uniquement pour les résidents.	Stationnement gratuit les dimanches, jours fériés et au mois d'août uniquement pour les résidents.